

## **L'Humanité 30/09/04 Sophie Bouniot**

### **Un abri pour reconstruire des vies brisées.**

Enfance violée. En France, le centre Jean Bru, à Agen, prend en charge les fillettes et adolescentes victimes d'abus sexuels. La Maison Jean Bru est une ultime bouée de sauvetage pour ses pensionnaires ballottées de foyers en familles d'accueil, déstructurées par les maltraitances, les violences sexuelles et les carences affectives. Pour casser ce cycle infernal, une équipe de travailleurs sociaux et de thérapeutes peaufine depuis huit ans ses méthodes sur le long chemin de la réparation.

Le poste de radio crache des décibels survoltés. Virevoltant les bras grands ouverts, six gamines hurlent en cœur et à tue-tête : « Moi, j'ai besoin d'amour, des câlins, des bisous tous les jours, j'suis comme ça... » Les éclats de rire résonnent dans la cour de la maison d'accueil Jean Bru, à Agen (Lot-et-Garonne). Ce samedi matin, pas d'école. Leurs corvées de chambre terminées, les jeunes pensionnaires se laissent aller à une cacophonie joyeuse. Une scène de vie pas si ordinaire dans le quotidien de ces demoiselles. L'avant-veille, à l'heure du dîner, l'atmosphère était tout autre dans la salle dépouillée servant de réfectoire au groupe des « grandes ». L'une d'elles a d'abord commencé à renverser, deux fois, le verre contenant son traitement. Puis elle s'est mise à marteler la table à un rythme régulier. A côté d'elle, Florence, éducatrice, a compris. Déjà, elle saisit l'adolescente pour l'isoler. Trop tard. La jeune fille se débat, essaye de mordre son aînée avant de s'enfoncer ses dents dans sa propre main. Qu'elle ne lâche pas depuis de longues minutes.

Autour du repas, la tension s'installe. Le ton monte : « Putain, ça y est, elle va encore s'arracher un morceau... » L'agitation gagne. On se lève, on se rassoit, on s'invective. La gamine est finalement « contenue » par deux « éducateurs » dans un coin de la pièce. La collation s'achève rapidement, sans plus de heurts. Après la violence, la parole se libère enfin. Sur les marches de l'escalier, devant la porte d'entrée, du « foyer », pendant la pause cigarette. La même adolescente montre sa main douloureuse à Florence : « Tu sais, je ne t'aurais pas mordu. J'ai pas pu faire autrement, j'ai senti la crise monter mais j'ai pas réussi à l'éviter. » L'éducatrice : « Je le sais. Ici, on ne te laissera jamais te faire du mal. La prochaine fois, essaye de t'exprimer d'abord, de « verbaliser » pour éviter le passage à l'acte. » Sourires entendus. La travailleuse sociale consignera plus tard, sur ordinateur, les détails de l'incident.

Un parmi tous ceux qui émaillent régulièrement la vie de ce centre d'accueil, fondé en 1996 par le Dr Nicole Bru. L'héritière des laboratoires UPSA, une des dix femmes les plus riches du pays, a voulu « faire quelque chose pour les jeunes filles abusées sexuellement ». A l'époque, elle cède donc une des demeures familiales, au cœur de la cité d'Agen. L'hôtel particulier devient un établissement unique en France où peuvent être accueillies quinze pensionnaires. Agées de huit à dix-huit ans, toutes ont été victimes d'inceste ou de violences sexuelles. Ballottées de foyers en familles d'accueil, ces gamines finissent par poser leurs valises pleines de détresse et de douleur dans ce centre éducatif expérimental. Venues des quatre coins de l'Hexagone, elles y ont été placées sur décision d'un juge pour enfants.

### **MACABRE RECENSEMENT**

Dans son bureau, l'assistante sociale, Annick, chargée notamment des relations avec les services d'aides sociales à l'enfance (ASE), procède à un macabre recensement. Sur les quinze dossiers suspendus dans son armoire, deux ne relèvent pas d'abus commis par un père, un oncle, un frère, un grand-père ou un beau-père. Et de certifier au regard de ses six ans de pratique au centre : « Si on devait faire une étude sur plusieurs générations dans les familles des jeunes filles qui passent chez nous, on trouverait quasi systématiquement la trace d'un abus. »

Au début, la spécificité de la maison Jean Bru a été pointée du doigt et accusée de

ghettoïser et d'aliéner les victimes de violences sexuelles. Le temps et les méthodes employées ont fait taire la critique. « L'établissement est ouvert sur l'extérieur. Routes les jeunes filles sont scolarisées, leur suivi psychiatrique –obligatoire– se fait en ville. Elles ont un réseau social qui leur appartient. Nous avons même une autre structure, « les appartements » pour celles qui vont bientôt atteindre leur majorité. Le soir, un éducateur les rejoint. Mais la journée, clés en poche, elles vaquent à leurs occupations. Cette autonomie les aide à se resocialiser », pointe Alexis Sandou, adjoint du centre. « Ici, elles savent qu'on les croit. A partir de là, on va les aider à restituer leur histoire. A côté des aspects thérapeutiques, nous essayons de leur donner des bases pour vivre en société. Toutes sont là pour les mêmes raisons, ça leur permet à la fois de libérer leur parole et leur corps, et ça les sort de leur singularité. Notre travail consiste à éviter qu'elles s'enferment dans une victimisation. Victimes, elles le sont, mais pas ad vitam aeternam, même si elles ne pourront pas totalement se départir de ce qui leur est arrivé. Après, notre accompagnement se fait au cas par cas, car elles sont toutes différentes », ajoute celui qui vouvoie ses protégées. « Pour les respecter », dit-il.

Chacune a, de fait, sa façon d'exprimer son lourd passé. Lydie (1) est, à douze ans, une Lolita qui se rêve en élève de la Star-Ac. Remuante et bravache, cette blondinette recherche des parents désespérément, quémante l'adoption auprès des éducateurs. A David, elle a dit : « Tu ressembles à ma Maman. » Elle est pupille de l'Etat depuis l'abandon officiel de ses géniteurs, et toutes les procédures la concernant ont été classées sans suite. Alors, comme pour se rassurer d'exister, Lydie veut être l'objet de toutes les attentions. Difficile à canaliser, elle coupe la parole à tout bout de champ, joue les séductrices, enchaîne les élans de tendresse intempestifs. Fleur fanée, Esther, elle, ne sourit jamais. Les bras de cette adolescente de seize ans sont couverts de cicatrices de scarifications qu'elle s'inflige. Le signe d'une souffrance psychique impossible à évacuer autrement. Le signe aussi du mal de vivre de toutes ces mômes avec leur corps souillé, donc honni.

Pour qu'elles apprennent à le réinvestir et à l'aimer, les séances d'esthétique sont légion au foyer. Sur ses ongles rongés, Esther a posé un vernis pailleté. Commentaire : « J'aime pas, je veux du noir. » « Elle a fait d'énormes progrès. Quand elle est arrivée, elle était calquemurée dans sa doudoune », explique Laurent, éducateur depuis six ans. Esther finit par s'ouvrir pour parler prises de taekwondo. « Ca va me permettre d'évacuer, ils sont en train de me chercher un cours. » Pour retisser d'autres liens avec le monde des adultes, qui les a le plus souvent élevées à coup de maltraitements, d'abus sexuels ou de carences affectives, les pensionnaires bénéficient de toutes sortes d'activités. A l'intérieur comme hors les murs : cheval, musique, chant, danse, fabrication de bijoux, travail du bois, jardinage, pêche...

## **UNE LENTE RECONSTRUCTION**

Face aux parcours de ces gosses déstructurés, jalonnés de fugues, d'actes de violence ou de tentatives de suicide, les méthodes de prise en charge n'ont cessé d'évoluer. Guidées par l'expérience et l'humilité que soulignent les propos du directeur, Michel Louvet, un ancien colonel de gendarmerie : « Nous naviguons à vue, ce sont les jeunes filles qui nous font progresser en permanence. Nous tâchons de répondre à leur demande. Nous sommes dans l'humain, donc sans certitude. L'erreur ne nous fait pas peur car elle nous fait avancer. » Un conseil scientifique, sous l'égide du Dr Ginette Raimbault – spécialiste des enfants et de la mort –, se réunit chaque mois pour discuter, affiner et valider le projet mis en place à Jean Bru. Pour transmettre ce « savoir apprendre » et ce « savoir faire », un centre de formation et d'échange devrait s'ouvrir d'ici deux ans, au sein de la maison d'accueil, dédié à tous ceux qui peuvent un jour prendre part à la lente reconstruction de ces enfants blessés.

Un objectif ambitieux et indispensable dans un secteur où beaucoup restent pris au dépourvu faute de spécialisation : les professionnels de l'éducation nationale, qu'il

convient d'aider à repérer les signes des abus ; les thérapeutes, dont il faudrait optimiser traitements médicaux et suivis psychiatriques ; les travailleurs sociaux, qui souhaitent perfectionner leur accompagnement éducatif ; et bien sûr, les magistrats et autres enquêteurs, pour que la procédure judiciaire ne soit pas vécue comme un traumatisme supplémentaire pour ces victimes. A cet égard, le procès d'Outreau a jeté une lumière crue, entre autres défaillances, sur les problèmes de la justice face à la parole de l'enfant. Alors que l'institution a toute sa place dans le travail de réparation orchestré autour des victimes d'abus sexuels et que les affaires de crimes et d'abus sexuels envahissent depuis plusieurs années cours et tribunaux, beaucoup d'observateurs pointent les carences de l'appareil judiciaire.

Psychiatre intervenant dans le foyer et responsable du Centre de crise pour adolescent de Bordeaux (Gironde), le Dr Patrick Ayoun dénonce ainsi « un système judiciaire qui ne sait pas faire sa place à l'enfant. Il faudrait repenser la justice afin qu'elle soit plus attentive au respect des personnes. Si le droit entre dans ces affaires, il doit soutenir victimes et abuseurs. Fréquemment, faute de preuves, la procédure s'arrête à un signalement, un classement sans suite, un non-lieu ». « Une situation très difficile pour les jeunes filles qui souffrent de ce déni. A charge pour nous de décrypter, d'expliquer que la décision pénale ne relève pas de la vérité mais de la loi, expose une éducatrice. Une position d'autant plus délicate que les échéances judiciaires renvoient obligatoirement les victimes à leur douleur. Resurgissent, de manière exacerbée, la culpabilité d'avoir détruit leur famille et le rejet dont elles font souvent l'objet. »

Ce traumatisme supplémentaire, Barbara, jolie brune de seize ans aux traits fins et aux yeux verts, l'a vécu dans sa chair. A l'issue de son procès, son beau-père a été acquitté. « A l'énoncé du verdict, j'ai pris la claque comme jamais. » Violée à l'âge de huit ans, Barbara commence à sécher l'école, picole et fume à neuf ans, prend de l'ecstasy à treize. « Je faisais tout pour ne pas rentrer debout à la maison. Pour ne pas subir les nuits... » Elle finit par parler. Chez le juge d'instruction, son beau-père nie. « Moi, j'ai pas pu dire un mot. Après, j'avais la haine. » Le plus « hard », ça a été les assises. « De revoir sa gueule trois ans après, ce fut un choc. Lui, il avait toute sa famille. Moi, mon avocat, mon assistante sociale et mon administrateur ad hoc. »

Dans le prétoire, la défense est « très violente » : « Vous savez quelle peine vous encourez pour dénonciation mensongère ? » L'avocat général « réconfortant » : « Vous faites partie de celles qui cherchent un coin de ciel bleu dans le noir. » Son horizon, Barbara sait qu'il s'obscurcira dès l'année prochaine, à l'heure de son procès en appel. Mais il est constellé d'autres projets : « Aujourd'hui, j'ai un travail en alternance avec mon école, un copain, un appartement en février prochain. On s'installera ensemble en mars, et le 24 décembre, on se fiance. J'ai plus confiance en moi alors je reconstruis ma vie. »

(1) Les prénoms des mineures ont été modifiés